

FNBActif de trésorerie de sociétés Lysander-Canso (LYCT)

23 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNBActif de trésorerie de sociétés Lysander-Canso. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Lysander Funds Limited au 1 877 308-6979, faites parvenir un courriel à manager@lysanderfunds.com ou visitez le site www.lysanderfunds.com/fr.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Date de création du FNB :	26 août 2022	Gestionnaire du fonds :	Lysander Funds Limited
Valeur totale au 30 avril 2023 :	4 064 591 \$	Gestionnaire de portefeuille :	Canso Investment Counsel Ltd.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,38 %	Distributions :	Chaque mois (revenu net et/ou remboursement du capital) et en décembre (gains en capital nets)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 30 avril 2023)	
Symbole boursier :	LYCT
Bourse :	Bourse de Toronto (TSX)
Monnaie :	Dollars canadiens
Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 30 avril 2023)	
Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.
Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

Dans quoi le FNB investit-il?

Ce FNB est un fonds négocié en bourse qui investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres de créance à revenu fixe et à taux variable à court terme liquides. Le FNB peut acheter des titres d'émetteurs étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 avril 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2023)	
GOVERNEMENT DU CANADA, 0,250 %, 1ER MAI 2023, SÉRIE L856	27,7 %
GOVERNEMENT DU CANADA, 0,750 %, 1ER FÉVR. 2024, SÉRIE M920	7,7 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1, 0,950 %, 15 JUIN 2025	7,5 %
FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1, TAUX VARIABLE, 15 SEPT. 2024, SÉRIE 89	7,4 %
HYDRO ONE INC., 2,540 %, 5 AVR. 2024, MTM, SÉRIE 42	5,2 %
APPLE INC., 2,513 %, 19/08/2024, DD, 18/08/17	4,5 %
OBLIGATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA, 0,250 %, 1ER AVRIL 2024, SÉRIE L690	4,5 %
LA BANQUE TORONTO-DOMINION, 1,909 %, 18 JUILL. 2023, BILLETS DE DÉPÔT	3,8 %
BANQUE ROYALE DU CANADA, 2,333 %, 5 DÉC. 2023, BILLETS DE DÉPÔT DE PREMIER RANG	3,7 %
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FDG, 3,257 %, 1ER AVR. 2025, RESTREINT	2,2 %
Pourcentage total des dix principaux placements	74,2 %
Nombre total de placements	15

Répartition des placements (au 30 avril 2023)	
Titres à revenu fixe canadiens	67,7 %
Titres à revenu fixe étrangers	6,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,5 %

FNBActif de trésorerie de sociétés Lysander-Canso (LYCT)

23 juin 2023



Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

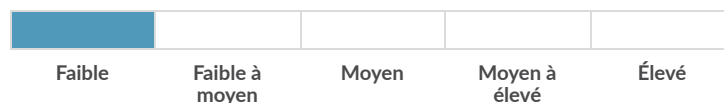
Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins d'une année civile.

Niveau de risque

Lysander Funds Limited estime que la volatilité de ce FNB est **Faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est en activité depuis moins de 12 mois consécutifs.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché. Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur. Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ». En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis. La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir cet investissement de court à moyen terme;
- veulent surtout recevoir des revenus d'intérêts.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 31 décembre 2022, les frais du FNB s'élevaient à 0,38 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 3,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) – Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	0,38 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) – Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,00 %
Frais du FNB	0,38 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Lysander Funds Limited ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Lysander Funds Limited
3080, rue Yonge, bureau 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1

Téléphone : 1 416 640-4275

Numéro sans frais : 1 877 308-6979

Courriel : manager@lysanderfunds.com
www.lysanderfunds.com/fr